



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine universitaire

Question écrite n° 12439

## Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des services de médecine préventive universitaire. La conférence des présidents d'universités et les services universitaires de la santé réaffirment que la mission essentielle des SMPPS est la promotion de la santé et rappellent que cette mission doit s'inscrire dans la politique des établissements et être conduite par tous les acteurs universitaires en adaptant ses modalités d'action aux spécificités régionales ou locales des établissements, dans le respect de l'autonomie des universités. Ils demandent donc que les missions nationales soient clairement définies et que les statuts des SMPPS soient établis dans ce sens. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

## Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a engagé une discussion très large avec l'ensemble des acteurs intéressés sur les questions relatives aux études et aux conditions de vie des étudiants. Le plan social étudiant constitue l'un des éléments essentiels de cette consultation à laquelle tous les intervenants participent comme partenaires responsables. Devant l'importance de la question des aides aux étudiants, le ministre entend associer étroitement le Parlement à la discussion du plan social étudiant. Par ailleurs, l'évolution des besoins des étudiants en matière de médicalisation doit conduire à une réflexion sur les objectifs et les moyens à mettre en oeuvre pour renforcer leur protection médicale. C'est ainsi qu'un projet de décret réorientant les missions des services de médecine préventive et de promotion de la santé (SMPPS), actuellement à l'étude dans les services, a été préparé par un groupe de travail associant étudiants, présidents d'université, directeurs des SMPPS et différents partenaires. L'ensemble de ces travaux et réflexions devrait permettre de mieux intégrer les SMPPS à la politique globale de l'université et d'améliorer la prise en charge sanitaire des étudiants.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12439

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 mars 1998, page 1731

**Réponse publiée le :** 22 juin 1998, page 3411